

CORONAVIRUS

COVID-19

PLATEFORME DE TÉLÉMÉDECINE



ORTIF

Dans le cadre de l'épidémie COVID-19, l'ARS Ile-de-France met à votre disposition la plateforme de télémédecine régionale ORTIF.

CORONAVIRUS COVID-19



Pour faire face à l'évolution de la situation liée au COVID-19 et répondre à vos besoins en termes de téléexpertise et de téléconsultation patients, l'ARS Île-de-France s'appuie sur SESAN et la plateforme régionale de télé-médecine ORTIF pour mettre en place un dispositif dédié pour vos structures :

ORTIF

- Accès à la **visio** et à la **téléconsultation directe** pour tous les sites déjà sur ORTIF,
- Mise à disposition d'un **accès en visio rapide** entre les EHPAD, les hopitaux porteurs d'astreinte gériatrique, les Equipes Mobiles Extra-hospitalières et les SAMU,
- Mise à disposition de **deux formulaires spécifiques à la gestion du COVID-19** pour la télé-expertise et la téléconsultation,
- Mise en place de **formations** et de **webinaires** sur inscription via le site : formation.sesan.fr
- Mise en place d'une **assistance téléphonique** pour les professionnels de santé et les patients **du lundi au vendredi de 8h à 19h**,
- Mise en œuvre d'un dispositif technique de **support en 24/7** pour tous les sites.

Ce dispositif, financé par l'ARS Île-de-France, est mis à votre disposition pour **toute la durée de la situation de crise Covid-19**. Il sera par conséquent mis en œuvre **sans surcoût pour vos établissements**.

L'ARS Île-de-France, SESAN et NEHS Digital (titulaire du marché régional ORTIF), se mobilisent.

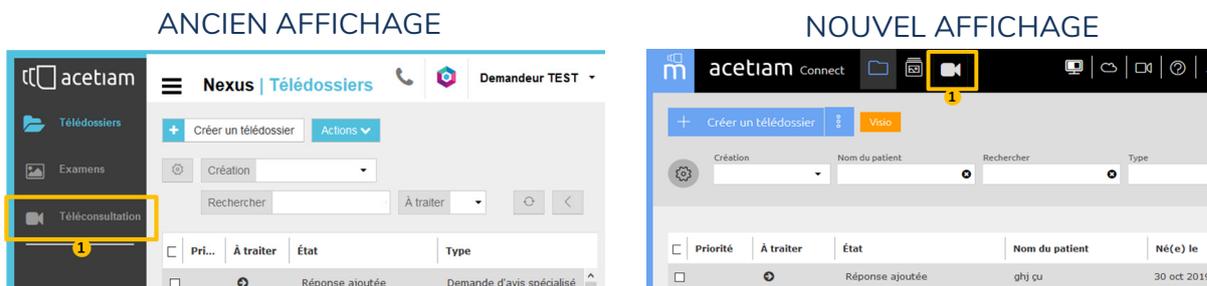
CONTACTEZ-NOUS

ortif@sesan.fr
Du lundi au vendredi - 8h/19h



1 ACCÉDER AU TABLEAU DE BORD DES TÉLÉCONSULTATIONS

Se connecter à ORTIF via <http://acces.ortif.fr> puis cliquer sur « **Téléconsultation** » dans le menu.



2 PLANIFIER UNE TÉLÉCONSULTATION

Cliquer sur « **Réserver** » depuis le tableau de bord des téléconsultations.



- Informations de prise de rendez-vous à remplir :

- Nom,
- Prénom,
- Adresse mail,
- Numéro de Téléphone du patient.

- Identifiant de connexion patient envoyé par mail.

3 LANCER LA TÉLÉCONSULTATION

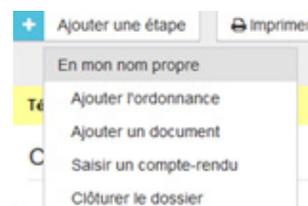
Sur la ligne du patient concerné, cliquer sur « **Rejoindre** » depuis le tableau de bord des téléconsultations.



- Accès patient depuis son espace patient de téléconsultation (accès possible 20min avant l'heure du rendez-vous).
- Accès médecin aux documents déposés par le patient avant le RDV, en cliquant sur l'icône.

4 APRÈS LA TÉLÉCONSULTATION

- Cliquer sur « **Historique** » pour afficher le dossier de téléconsultation patient.
- Ajouter un compte rendu, une ordonnance ou un autre document.



5 TÉLÉCONSULTATION VUE PATIENT

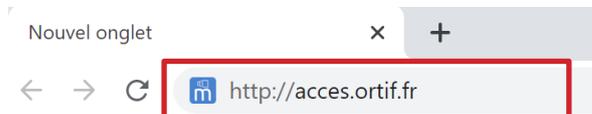
Le patient a la possibilité d'accéder à son espace patient de téléconsultation jusqu'à 30 jours après la téléconsultation. Il peut :

1. Consulter les informations du rendez-vous,
2. Consulter les documents de sa téléconsultation (déposés par lui ou le médecin),
3. Tester son matériel avant la téléconsultation,
4. Accéder à la téléconsultation.



1 APPELER LE SAMU / LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE PAR TÉLÉPHONE

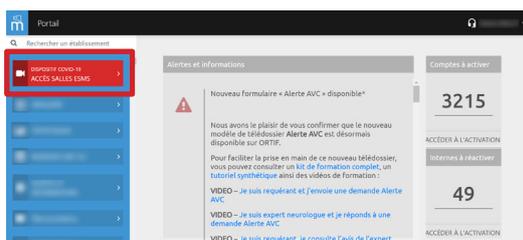
- Si le SAMU / la filière gériatrique décide de réaliser une téléconsultation, ouvrez votre navigateur (chrome ou firefox) et taper dans la barre de recherche : <http://accès.ortif.fr>



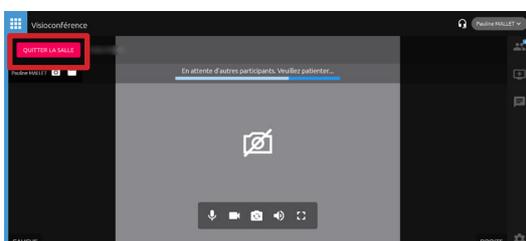
2 SE CONNECTER À ORTIF AVEC VOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE



3 CLIQUER SUR "DISPOSITIF COVID-19 ACCES SALLES ESMS"



4 À LA FIN DE L'ÉCHANGE EN VISIO, CLIQUER SUR "QUITTER LA SALLE"



CORONAVIRUS

COVID-19



Pour toute question ou
complément sur ORTIF :

<https://formation.sesan.fr>



CONTACTEZ-NOUS

ortif@sesan.fr

Du lundi au vendredi - 8h/19h